

À NOTRE ÉCOLE

Nos valeurs sont la BIENVEILLANCE, l'ENGAGEMENT et la COOPÉRATION

PORTRAIT ACTUEL

- Sentiment de sécurité et bien-être élevé
- Lien de confiance envers les adultes très élevé
- Le personnel intervient lors de conflits

NOS PRIORITÉS

- Augmenter/maintenir le sentiment de sécurité et bien-être
- Poursuivre les activités de prévention dont le Programme Hors Piste

RESSOURCES

<https://espacesansviolence.org/jeunesse/>

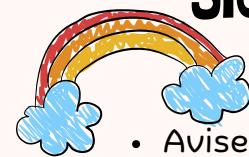


jeunessejecoute.ca

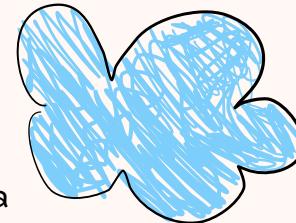
teljeunes.com



SIGNALLEMENT D'UNE SITUATION



- Aviser un adulte de confiance ou la direction de l'école
- Écrire un courriel : sainte-marie@cssrl.gouv.qc.ca
- Téléphoner au (418) 782-2172



PLAINTES

EN CAS D'INSATISFACTION QUANT AU SUIVI DONNÉ À UN SIGNALLEMENT, VOUS POUVEZ FORMULER UNE PLAINTE :

Responsable du traitement des plaintes du CSSRL

Nicolas Tchernof

Téléphone : (418) 534-3003

Courriel : rtp@cssrl.gouv.qc.ca

Site Internet: www.cssrl.gouv.qc.ca



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION et La VIOLENCE

DOCUMENT À L'INTENTION DES PARENTS



PLAN DE LUTTE CONTRE
L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
DOCUMENT COMPLET

- Tout parent ou élève peut effectuer un signalement ou formuler une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel au protecteur régional de l'élève.

ÉCOLE SAINTE-MARIE

MESURES ET ACTIONS

MESURES DE SUIVI, DE SOUTIEN ET D'ENCADREMENT

- Rencontres individuelles ou en sous-groupes
- Enseignement des comportements attendus
- Surveillance active
- Communications avec les parents
- Programme Hors Piste
- Ateliers Espace GIM (2025-26)

L'application des mesures d'aide et de conséquences éducatives est déterminée en fonction de la nature et de la gravité des gestes posés.

DÉFINITIONS

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

“Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique”

DÉFINITIONS

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

VIOLENCE

Toute **manifestation de force** (verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle) exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'**inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

ÉLÈVE VICTIME

QUE DOIT FAIRE VOTRE ENFANT ?

- Parler à un adulte de confiance
- Aviser la direction de l'école
- Se protéger et rester avec ses amis
- Dénoncer le ou les agresseurs
- Éviter tout geste de représailles
- AGIR !!!

ÉLÈVE TÉMOIN

QUE DOIT FAIRE VOTRE ENFANT ?

- Ne pas encourager la personne qui intimide
- Avertir ou aller chercher l'aide d'un adulte de confiance
- Dénoncer la situation
- Aviser la direction de l'école
- AGIR !!!

ÉLÈVE AUTEUR

QUE FAISONS-NOUS ?

- Arrêt d'agir
- Retrait
- Geste réparateur/réflexion
- Rencontre de médiation
- Rencontre avec la direction avec ou sans parent
- Référence à des services internes et/ou externes
- Mesures disciplinaires (ex: suspension)

